

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE BERGERAC

Délibération n°D20260048

Rapporteur : Christine FRANCOIS

Service : Éducation et Citoyenneté
Secrétaire de séance : Julien CHOUET

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, le CINQ JUIN, à 16 heures, les membres du conseil municipal de la Ville de BERGERAC se sont réunis au nombre de 29, 30, 31 à l'hôtel de Ville, en vertu de l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales et de la convocation en date du 29/05/2026.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Fabien RUET, Christian SAUBADU, Julie TEJERIZO, Philippe MALLARD, Christine FRANCOIS, François DUHANT, Sandrine HALTER, Roger AUBRY, Séverine PONS (1), Laurent PESLERBE, Nathalie BRULIN, Jean-Luc MARCILLAC, Daniel GRUNTZ, Thierry LARELLE, Hélène CORMIER, Catherine TAVEAU, Mariëlle MARTIGNAGO-DUVERT, Valérie BOURNAZEL, Farid EL KADI, Julien CHOUET, Romuald PIVETEAU, Agathe SAUMET-ROCHE (2), Tom PHILIPPE, Christophe ROUSSEAU, Laurence ROUAN, Jonathan PRIOLEAUD, François CORNET, Christian GERARD, Thierry ROUX, Joaquina WEINBERG, Fabien MARTY

ABSENTS EXCUSES : Séverine PONS a donné délégation à Fabien RUET
Jacqueline SIMONNET a donné délégation à Christine FRANCOIS
Hélène LEHMANN a donné délégation à Thierry LARELLE
Gaëlle SCHNEIDER a donné délégation à Romuald PIVETEAU
Agathe SAUMET-ROCHE a donné délégation à Christian SAUBADU
Vanessa GOGUILLON a donné délégation à Thierry LARELLE

(1) Arrivée au dossier n° 1 « Désignation des délégués et suppléants – Elections sénatoriales du 5 juin 2026 ».

(2) Arrivée au dossier n° 3 « Demande de garantie d'emprunt – Mésolia – Logements Boulevard Beausoleil – Clos Soulel ».

FORFAIT DES CLASSES DE DÉCOUVERTE

VU la délibération du 30 juin 2022 actualisant les conditions d'attribution et les modes de calculs du financement des classes de découverte pour les écoles publiques maternelles et élémentaires de la Ville de Bergerac ;

VU la nécessité de modifier les conditions d'attribution et de porter ce forfait à 80 € annuel par classe ;

CONSIDÉRANT l'inscription de cette dépense au Budget Principal de la Ville : article 6574-255.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **DE FIXER** le forfait des classes de découverte des écoles bergeracoises à 80 € par an et par classe.
- **D'AUTORISER** monsieur le maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de cette affaire.

Adopté par 35 voix pour : Fabien RUET, Christian SAUBADU, Julie TEJERIZO, Philippe MALLARD, Christine FRANCOIS, François DUHANT, Sandrine HALTER, Roger AUBRY, Séverine PONS, Laurent PESLERBE, Nathalie BRULIN, Jean-Luc MARCILLAC, Daniel GRUNTZ, Thierry LARELLE, Hélène CORMIER, Catherine TAVEAU, Mariëlle MARTIGNAGO-DUVERT, Jacqueline SIMONNET (pouvoir), Valérie BOURNAZEL, Farid EL KADI, Hélène LEHMANN (pouvoir), Julien CHOUET, Romuald PIVETEAU, Agathe SAUMET-ROCHE (pouvoir), Tom PHILIPPE, Gaëlle SCHNEIDER (pouvoir), Christophe ROUSSEAU, Laurence ROUAN, Jonathan PRIOLEAUD, François CORNET, Vanessa GOGUILLON (pouvoir), Christian GERARD, Thierry ROUX, Joaquina WEINBERG, Fabien MARTY.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, A BERGERAC CE 05/06/2026.

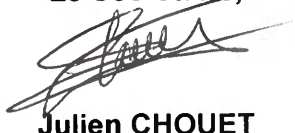
Certifié exécutoire compte tenu du dépôt en Préfecture le - 9 JUIN 2026

et de l'affichage en date du - 9 JUIN 2026

d'une durée de deux mois conformément aux

indications portées ci-dessus.

Le Secrétaire,



Julien CHOUET



Le Maire,



Fabien RUET